



Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique

# L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU MAROC CHIFFRES CLES 2007

Données disponibles à fin février 2008





## FICHE DE PRESENTATION DE L'*AMIP*

DÉNOMINATION :	Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique.
DATE DE CRÉATION :	11 octobre 1985.
SIÈGE :	Boulevard Abderrahim Bouabid, Place Division Leclerc, Résidence Amir, Oasis Casablanca. BP 8112.
TÉL. :	+212 (22) 23 44 45/23 36 90
FAX :	+212 (22) 23 40 90
E-MAIL :	amip@iam.net.ma / Site web : <a href="http://www.amip.ma">www.amip.ma</a>
NOMBRE D'ADHÉRENTS :	26 AFRIC PHAR, BAYER HEALTH CARE, BOTTU, COOPER MAROC, ERGO MAROC, GALENICA, GENERATION SANTE, GLAXO SMITHKLINE MAROC, GENPHARMA, HEMOLAB, IBERMA, IPHARMA, LAPROPHAN, MAPHAR (GROUPE SANOFI AVENTIS), MCPHARMA, PHARMA 5, PHARMACEUTICAL-INSTITUTE, PHARMED, POLYMEDIC, PROMOPHARM, SERVIER MAROC, SOTHEMA, SOLUDIA MAGHREB, STERIPHARMA, SYNTHEMEDIC.
MEMBRE ASSOCIE :	SHERING MAROC

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le marché pharmaceutique marocain est animé autant par les acteurs du marché du médicament dans le monde que par des sociétés nationales. Cette diversité, matérialisée par la présence de 35 sites de production, permet d'offrir toutes les gammes thérapeutiques.

Le secteur a produit environ 227 millions d'unités en 2007, permettant de couvrir, dans la régularité et la continuité, près de 70 % des besoins locaux en médicaments.



Actuellement, le secteur pharmaceutique exporte en moyenne 8 à 10 % de sa production vers des pays européens, arabes, asiatiques ou encore africains. Ces exportations pourraient enregistrer une progression plus forte.

Il est certain que l'export demeure un axe stratégique à consolider, d'autant plus que notre pays jouit d'une situation privilégiée, à la croisée de plusieurs continents.

De l'avis de tous les observateurs, aussi bien nationaux qu'internationaux, l'industrie pharmaceutique marocaine est un pôle de croissance en raison des technologies acquises, de son savoir-faire désormais reconnu par les instances internationales et des performances qu'elle réalise tant au niveau des quantités produites que de la qualité des médicaments.

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU MAROC EN QUELQUES CHIFFRES

### EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITÉS DE PRODUCTION

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombres d'unités	22	26	26	27	30	35	35	35
Emplois directs	6000	6500	6500	6500	7000	7000	7500	7500

### EVOLUTION DU MARCHÉ PHARMACEUTIQUE

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Quantité (en millions d'unités)	178	171	186	188	185	192	203	227

Marché privé - Source : IMS

### EVOLUTION DU MARCHÉ PHARMACEUTIQUE

Années (Tous les 5 ans)	1985	1990	1995	2000	2005
Quantité (en millions d'unités)	104	130	155	178	192

Marché privé - Source : IMS

### LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DU SECTEUR

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur (en milliards de dh)	3,8	4	4.09	4.03	4,5	4,6	4,7	4.9	5.3	6.1

Chiffre d'affaires global privé hors hôpitaux et alimentation infantile - Source : IMS

## LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR

La loi n° 17-04 portant code de médicament et de la pharmacie et faisant objet du Dahir n° 1-06-151 du 30 chaoual 1427 (22 novembre 2006) a été publiée dans le BO n° 5480 du 15 Kâada 1427 (07 décembre 2006) après avoir été adoptée par le Parlement avec ses deux chambres et ce conformément à la constitution du Royaume.

Ce code permettra :

- De doter le secteur d'outils juridiques et organisationnels nécessaires pour la protection du consommateur, du pharmacien et du fabricant. Il permettra aussi d'actualiser et de développer l'arsenal juridique de façon à ouvrir l'industrie pharmaceutique aux nouveaux capitaux et étendre son champ d'activités.
- À l'industrie pharmaceutique d'augmenter le niveau des investissements en s'introduisant en bourse et en recherchant des bailleurs de fond nationaux et étrangers, les opportunités de développement à l'international étant importantes. Ce code permettra également l'installation de nouveaux investisseurs souhaitant créer des filiales pharmaceutiques au Maroc.

## LIBÉRALISATION DU CAPITAL PHARMACEUTIQUE INDUSTRIEL

Le nouveau code stipule dans son article 85 que :

" L'établissement pharmaceutique industriel peut appartenir à une personne physique ou à une société dans les conditions suivantes :

1- Si l'établissement appartient à une personne physique, le propriétaire doit être pharmacien dûment autorisé en qualité de pharmacien responsable ;

2- Si l'établissement appartient à une société, celle-ci doit être de droit marocain et comporter, en tant que pharmacien responsable et selon la forme qu'elle revêt, soit un des directeurs généraux, soit un des gérants. ... "

La libéralisation du capital est considérée comme une priorité pour les industriels pharmaceutiques depuis la signature des différents accords de libre échange.

## LE PRIX DU MÉDICAMENT

La détermination du prix des médicaments suit une procédure rigoureuse. Elle diffère selon que les médicaments sont importés ou fabriqués localement et toute révision de prix est soumise à l'accord du Ministère de la Santé.

Les prix des médicaments au Maroc sont encadrés et les orientations politiques vont dans le sens de l'encouragement de la baisse des prix pour certaines classes thérapeutiques.

## LA QUALITÉ DU MÉDICAMENT

La production du médicament connaît 4 niveaux de contrôle:

- \* Par le Laboratoire National de Contrôle du Médicament (LNCM) (\*) qui dépend de la Direction du Médicament et de la Pharmacie, et qui soumet l'octroi de l'AMM à de multiples conditions de contrôle.
- \* Par le laboratoire, directement sur chacun des lots fabriqués.
- \* Par le Ministère de la Santé qui peut à tout moment procéder à un contrôle par l'Inspection de la pharmacie.
- \* Par le pourvoyeur de licence qui a de nombreuses exigences.

Les experts sont unanimes pour reconnaître à l'industrie pharmaceutique marocaine des exigences d'une assurance qualité sans cesse améliorée. Depuis une trentaine d'années, est instauré au Maroc un système d'assurance qualité conforme aux exigences des Bonnes Pratiques de Fabrication et des textes réglementaires en vigueur.

(\*) Le Laboratoire National de Contrôle des Médicaments du Ministère de la santé, a été accrédité par la direction européenne de la qualité du médicament (EQDOM)- conseil de l'Europe.

## LA DISTRIBUTION DU MÉDICAMENT

La distribution du médicament est faite par le biais de laboratoires fabricants, de grossistes (répartiteurs) et de détaillants (pharmaciens d'officine).

Au Maroc en 2007, on dénombre plus de 46 grossistes et 8500 pharmacies. Laboratoire-grossiste-pharmacie-consommateur est le circuit prédominant pour la distribution de médicaments : près de 90% des produits transitent par ce circuit pour le marché intérieur.

Par ailleurs, les laboratoires livrent directement près de 10% des produits aux pharmacies. La même proportion est adressée aux cliniques semi-publiques et aux hôpitaux.

## LA CONSOMMATION DE MÉDICAMENT

Dans notre pays, la consommation de médicament reste faible. Elle est d'environ 303 dh/habitant /an environ pour l'année 2007. Il va sans dire que ce niveau devrait s'améliorer pour accompagner la progression sanitaire du pays.

L'AMIP se félicite de la mise en place de l'assurance maladie obligatoire.

Incontestablement, ce dispositif ne manquera pas d'insuffler une nouvelle dynamique sur le marché du médicament. L'industrie pharmaceutique est par ailleurs tout à fait prête à répondre à toutes variations de la demande. Inscrivant son rôle dans le projet global de santé, l'AMIP appelle de ses vœux l'extension du régime d'assurance maladie sans exclusive ni de catégories sociales, ni de gammes de médicaments. C'est à ce prix que la consommation du médicament pourra enregistrer une croissance qui détacherait notre pays du peloton à faible niveau de consommation.

## LA COUVERTURE DU MARCHÉ INTÉRIEUR

L'industrie Pharmaceutique marocaine satisfait plus de 70% des besoins nationaux en médicaments. Les 30% restants sont assurés par les importations de produits à faible volume de consommation provenant surtout de pays européens.

L'étude des classes thérapeutiques montre que la part prépondérante revient aux médicaments de l'appareil digestif, du métabolisme, des anti-infectieux, et du système nerveux central; ceux-ci représentent la moitié du marché.

La structure de la consommation montre que l'ensemble des classes thérapeutiques est couvert par l'offre locale et que les médicaments de l'appareil digestif, du métabolisme, des anti-infectieux et du système nerveux central sont prépondérants dans la consommation marocaine.

## EXPORTATION DES MÉDICAMENTS : DES MARCHÉS À CONQUÉRIR

La conquête des marchés extérieurs représente un gage de croissance dans un monde globalisé dont la suppression progressive des barrières douanières ouvre des perspectives toujours plus grandes.

Forte de ses atouts, l'industrie pharmaceutique réalise ses exportations autant vers l'Europe que vers les pays africains ou encore asiatiques. Globalement, l'industrie pharmaceutique marocaine exporte près de 10% de sa production.

Les capacités de production ne sont pas pleinement utilisées, le savoir faire commercial largement éprouvé, la qualité dûment reconnue. Sans conteste, les opportunités restent considérables pour peu que les initiatives institutionnelles se multiplient pour favoriser l'approche des marchés.

### EXPORTATIONS DE MÉDICAMENTS PAR PRINCIPAUX PAYS - ANNÉE 2005

Pays	Poids (Tonnes)	Valeur (1000 dh)	Prix unitaire Dh/tonne
France	1 086	123 801	113 997
Algérie	125	30 792	246 336
Libye	111	14 534	130 937
UEBL	78	5 144	65 949
Tunisie	38	14 885	391 711
Mauritanie	35	4 574	130 686
Égypte	18	4 531	251 722
États-Unis		410	
Pays Bas		387	
Arabie Saoudite	1	360	360 000
Espagne		224	
Italie	1	218	218 000
Allemagne		14	
Grande Bretagne		8	
Inde		1	

Source : office des changes [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma) (Balance commerciale-2005. édition 2006)

### EXPORTATIONS PAR PRODUITS REMARQUABLES - UMA - ANNÉE 2005

Produits finis de consommation	Poids (Tonnes)	Valeur (1000 dh)	Evo%	Prix unitaire 05 Dh/tonne
Médicaments	309	64 785	-19.9	209 660

Source : office des changes [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma) (Balance commerciale-2005. édition 2006)

## L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE : EN QUELQUES CHIFFRES

Le financement de la santé au Maroc est caractérisé par une grande complexité engendrée par une faible couverture médicale (17% passée tout récemment à 34% de la population) et par une inflation des coûts de la santé.

Cette inflation est due à l'augmentation de la dépense globale de santé consécutive à la transition démographique (vieillesse de la population), épidémiologique (nouvelles pathologies en relation avec le changement du mode de vie) et à l'apparition de technologies médicales de pointe.

La stagnation de la croissance économique et du pouvoir d'achat contribuent également à cette inflation des coûts de la santé.

Les dépenses globales de santé sont toujours insuffisantes. Le financement global du système national est de l'ordre de 18 milliards de dirhams par an, ce qui représente 4.7% du produit intérieur brut (PIB).

Dans le cadre de la stratégie sociale que connaît le Maroc durant la dernière décennie, les pouvoirs publics ont mis en place l'assurance médicale obligatoire (AMO) qui a coïncidé avec le grand projet d'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

## ETUDE AMIP :

Une étude d'impact sur « Les incidences de l'AMO sur le médicament » a été réalisée par un bureau d'études pour le compte de l'AMIP dans le cadre du programme d'appui aux associations professionnelles (PAAP), programme financé par la Commission Européenne et géré par l'Union de Gestion du Programme UGP/CGEM.

Cette étude avait pour objectifs l'analyse et l'impact de l'AMO sur la consommation du médicament.

Une seconde étude sera réalisée par l'AMIP en 2008/2009, dans le cadre du PAAP 2, elle sera intitulée : « Impact de l'AMO sur le médicament : AMO un an après ».

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET LE MANAGEMENT VERT

La préservation des ressources environnementales constitue une des questions à laquelle les laboratoires pharmaceutiques industriels accordent la plus grande importance. Ayant obtenu le prix Hassan II pour l'environnement pour l'année 2006 décerné par le ministère du commerce et de l'industrie, l'industrie pharmaceutique marocaine s'engage à aller toujours de l'avant dans le cadre de sa politique verte en faisant de sa responsabilité sociale et citoyenne, un pilier de sa stratégie.

## ASSISES NATIONALES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (AMIP) a organisé la première édition des Assises Nationales de l'Industrie Pharmaceutique en novembre 2006 sous le thème : « la protection de l'environnement et le Management vert dans le secteur pharmaceutique », qui a été placée sous le Haut patronage de S.A.R la princesse LALLA HASNA. Ces 1ères Assises Nationales de l'Industrie Pharmaceutique ont été marquées par la participation de personnalités marocaines et étrangères de haut niveau.

Ces assises se sont soldées par une cérémonie de signature du Manifeste des Bonnes Pratiques Citoyennes qui retrace une série d'engagements citoyens pris spontanément par les laboratoires pharmaceutiques marocains dans des domaines jugés prioritaires dans toute politique de développement durable à savoir : l'environnement, la formation professionnelle et la recherche, la sécurité industrielle et la qualité, ainsi que la Déclaration Environnementale qui correspond aux résolutions finales de la première édition portant sur le thème de la protection de l'environnement.

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET LA FORMATION

La formation des compétences, leur mise à niveau renouvelée revêtent un enjeu majeur dans toutes les activités du secteur du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, cette exigence est encore plus pressante en raison du pôle technologique que constitue ce secteur.

L'AMIP est convaincue que la formation, pour une meilleure qualification, demeure une ambition ininterrompue. C'est un effort permanent qui mérite toujours plus d'attention et d'effort. Pour cela, l'AMIP tiendra sa 2ème édition des assises nationales de l'industrie pharmaceutique au 2ème trimestre 2008, dont le thème portera sur « la formation, une priorité pour le développement du secteur pharmaceutique ».

Ces assises seront l'occasion d'aborder la problématique de l'inadéquation des formations et des profils des ressources humaines avec les besoins des laboratoires pharmaceutiques, et seront l'occasion aussi de mettre en place des projets de formation pour permettre de combler les besoins des laboratoires pharmaceutiques en compétences spécialisées et directement opérationnelles.

Les industriels pharmaceutiques souhaitent tirer parti de ces 2èmes assises pour signer des conventions de formation avec différents organismes étatiques et privés.

## ETUDE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Dans le cadre du défi de la normalisation, le Maroc a adopté une nouvelle vision sectorielle et ciblée pour réussir l'intégration de son économie à l'économie mondiale. C'est dans cette perspective qu'il est devenu opportun de lancer une étude stratégique pour la mise en place d'un plan émergence pharmaceutique.

Cette étude dédiée à la promotion du secteur pharmaceutique dans différents pays, en vue de l'exportation du médicament, sera lancée conjointement avec le Ministère de la santé, le Ministère de l'industrie, du commerce et de la mise à niveau de l'économie. L'objectif est de définir pour les 10 prochaines années, des choix stratégiques en terme de politique de développement du secteur pharmaceutique et d'élaborer un plan d'actions opérationnel comprenant les stratégies de partenariats, d'appui institutionnel, d'investissements matériels, d'évolution du cadre légal et réglementaire, de mesures fiscales, de modernisation compétitive...etc

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU MAROC

La recherche est incontestablement une des clés majeures de la croissance de l'industrie pharmaceutique. C'est en effet par son entremise que les médicaments existants s'améliorent pour être plus performants et que d'autres voient le jour pour réagir aux maux de manière optimale.

Les budgets de recherche sont par conséquent considérables et souvent la compétition entre les grands groupes se mesure à l'une de l'enveloppe allouée à la recherche. Dans notre pays, il en va bien entendu différemment. Autant la taille des marchés que le niveau technologique expliquent les difficultés à s'engager dans des programmes ambitieux de recherche. Néanmoins, cela ne signifie pas absence de recherche. De nombreuses innovations sont en effet introduites de manière à mieux adapter les médicaments aux besoins. Les laboratoires pharmaceutiques et les chercheurs universitaires collaborent dans la régularité et la continuité à l'intérieur de programmes scientifiques. Des études sont ainsi menées, des expérimentations réalisées.

Pour sa part l'AMIP peut revendiquer un rôle important dans ces actions de recherche. Elle est présente dans les forums scientifiques, congrès, symposiums. Par ailleurs, elle s'implique dans des projets et apporte un encouragement significatif à cet édifice. A preuve « le prix AMIP » ouvert à tous les acteurs et qui gratifie une recherche portant sur une question afférente au médicament. Ou encore « le Prix AMIP du médicament » mis en place pour consolider les liens entre l'industrie pharmaceutique et l'Université et qui récompense un travail de recherche réalisé dans le cadre d'une thèse par un chercheur ou un groupe de chercheurs à la faculté de médecine et de la pharmacie de Rabat.

L'AMIP demeure toutefois consciente du chemin restant à parcourir dans ce domaine complexe qui exige de multiples effets de complémentarité et de synergie.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE "MARCHÉ MONDIAL EN 2006"

Le marché pharmaceutique mondial s'est établi en 2006 à 643 milliards de US\$, en progression de 7% par rapport à 2005, selon les données émises par IMS Health

### VENTES GLOBALES DE 1999 – 2006

Ventes globales	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total marché mondial (milliards US \$)	332\$	357\$	387\$	426\$	493\$	550\$	602\$	643\$
Evolution en % US \$ constant	11%	10%	12%	9%	10%	7%	7%	7%

Source: Site Web IMS Health

### VENTES GLOBALES 2006 PAR RÉGION

Regions	CA 2006 (Milliards US \$)	Ventes globales en %	Evolution en % \$ constant
Amérique du Nord	289.9	47.7 %	8.0%
Europe	181.8	39.9 %	4.8%
Japon	60.3	9.3 %	-0.7%
Asie, Afrique et Australie	46.4	8.6 %	9.8%
Amérique Latine	24.0	4.5 %	12.9%
Total	\$ 607.9	100 %	6.5%

Source: Site Web IMS Health

### CHIFFRES CLES 2007

SYNTHESE	LES CHIFFRES CLES 2007
Nombre de laboratoires membres de l'AMIP	26
Nombre de laboratoires au Maroc	35
CA global	6.1 milliards de dhs
Nombre de pharmacies au Maroc	8500
Nombre de grossisteries	46 environ
Emplois directs et indirects dans l'industrie pharmaceutique	35 000
Taux d'encadrement	20%
Fabrication locale	70% de la demande
Importations	30% de la demande
Exportations	8 à 10% de la production
Nombre d'unités produites	227 millions unités environ
Consommation par habitant	303 dh/an environ
Qualité	Conforme aux normes Internationales



Moroccan Association for Pharmaceutical Industry

Résidence Amir - Place Division Leclerc, Bd. Abderrahim Bouabid (Ex.Jerrada).  
C.P : 20100. Oasis. BP . 8112 Oasis Casablanca – Maroc.  
Tél. : +212 (22) 23 36 90 / (22) 23 44 45 - Fax : +212 (22) 23 40 90  
E-mail : [amip@iam.net.ma](mailto:amip@iam.net.ma) - Site web : [www.amip.ma](http://www.amip.ma)